

2nd Plan de Qualification Interprofessionnel

Les bonnes pratiques du métrage

Définition

Linéaire

Un linéaire, qu'il soit Mural, Îlot ou Autre Presse, comporte des éléments juxtaposés sur lesquels sont fixés des gradins ou étagères d'exposition des produits distribués par les messageries.

Linéaire Mural Presse

Le linéaire mural presse correspond au mobilier mural, non mobile, présentant tous les produits distribués par les messageries, il est supérieur à 1,70 m de haut, y compris le mobilier mural des jeux de mots et des produits multimédia.

Linéaire Îlot Presse

L'îlot est, rappelons-le, un meuble, non mobile, permettant de circuler autour.

Linéaire Autre Presse

Le linéaire Autre Presse est un mobilier qui n'est ni mural, ni en îlot. Il peut être représenté par des présentoirs fixes ou mobiles hors Quotidiens (jeux de mots ou tours multimédias...), ou du mobilier spécifique local.

Piles

Pour les piles, c'est le plateau bas d'un mobilier, qu'il soit mural ou en îlot, qui est pris en compte.

Critères de qualification linéaire pour le 2nd Plan de Qualification Interprofessionnel

Être Qualifié premier Plan,

avec un linéaire mural supérieur à 4 mètres au sol

Comme pour les précédents Plans de Qualification,

les présentoirs quotidiens ne sont pas pris en compte.

Contrairement à la Q 2 transitoire NMPP/TP,

c'est le mètre linéaire presse développé TOTAL, tous produits distribués par les messageries.

Méthode de Mesure du Linéaire

Méthodologie

1 • Mesurer la longueur au sol du mobilier présentant tous les produits distribués par les messageries (hors Quotidiens), y compris le mobilier spécifique.

Pour le mobilier îlot comme pour tout type de présentoir ou tour multimédia, la longueur au Sol ne se compte qu'une seule fois, même si les produits distribués par les messageries sont exposés des deux cotés.

2 • Mesure du Linéaire développé mural, îlot ou autre

3 • Méthode de comptage des Piles

Linéaires développés Mural, Ilots et Autre

Pour obtenir le linéaire développé, il faut mesurer et noter de façon exhaustive la longueur de chaque élément, meuble ou présentoir (hors Quotidiens) en mètres au sol, puis multiplier cette longueur par le nombre de gradins, étagères, rangées, panières ou broches d'exposition de produits messageries.

C'est la somme des linéaires développés qui sera comptabilisée pour déterminer le linéaire développé TOTAL.

Piles

Le plateau bas, dédié aux piles, doit être comptabilisé comme un gradin. Lorsque le plateau bas comprend 2 rangées de piles, il faut comptabiliser 2 gradins dans le développé du linéaire concerné.



2nd Plan de Qualification Interprofessionnel

Exemple

- Considérons un linéaire Mural de 8 éléments de 0,90m de long avec 9 gradins chacun + un plateau bas présentant une rangée de piles
- Considérons un linéaire Îlot de 3 éléments de 0,60m de long à 2 faces avec 5 gradins chacune
 - 1 face est destinée à la librairie (non comptabilisée)
 - 1 face est destinée aux produits messageries, avec un plateau bas présentant deux rangées de piles
- Considérons un linéaire Autre
 - 1 tour multimédia de 0,60 m au sol présentant sur 4 faces 12 paniers au total
 - 1 présentoir jeux de mots de 1,20 m de long avec 14 gradins

Le calcul se fait de la façon suivante :

	Sol	Développé
Linéaire Mural Presse	7,2 m (8 x 0,90)	72 m (7,2 x 10) dont plateau bas avec piles
Linéaire Îlot Presse	1,8 m (3 x 0,60)	12,6 m (1,8 x 7) dont plateau bas x 2 rangées de piles
Linéaire Autre Presse	1,8 m (0,60 + 1,20)	24 m (0,60 x 12) + (1,20 x 14)
Total	7,2 + 1,8 + 1,8 = 10,8 m	72 + 12,6 + 24 = 108,6 m